

Marchés publics : la facturation par voie électronique

Durée : 1 jour (7 heures)

Public concerné :

- Chefs d'entreprises, assistants administratifs, assistants comptables, secrétaires

Effectif :

- 12 participants au maximum

Prérequis :

- Français : lu, écrit, parlé
- Bonne connaissance de l'outil informatique et du Web
- Maîtrise des outils bureautique Word / Excel / PDF
- Se munir d'un PC portable.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

- Formateur sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Formation présentielle alternant apports théoriques, manipulations et exercices pratiques sur outil informatique
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- QCM d'évaluation des acquis
- Evaluation de la qualité de la formation par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux et le contexte réglementaire de l'e-facturation
- Comprendre les modalités d'utilisation de Chorus Pro
- Evaluer les différents modes d'accès à la solution Chorus Pro
- Être capable de gérer toutes les étapes de l'e-facturation
- Réduire les délais et coûts engendrés en optant pour ce mode de facturation.

Contenu pédagogique :

■ Règles applicables à la dématérialisation des factures aux entités publiques et aux entreprises :

- Définition de l'e-facturation : présentation des enjeux et compréhension du contexte général, la cadre juridique applicable et l'historique, présentation de la plateforme Chorus Pro.

■ Prérequis administratifs et techniques associés à l'utilisation de la plateforme Chorus Pro :

- Modalités d'utilisation de Chorus Pro.

■ Formation pratique à l'utilisation du portail :

- Comment accéder au portail Chorus
- Créer son compte utilisateur
- Paramétrer son compte

■ Formation pratique à l'e-facturation :

- Cadre de facturation
- Saisie d'une facture
- Dépôt d'une facture
- Saisie des différents statuts du cycle de vie de la facture
- Facturation dans le cadre des marchés de travaux
- Paiement de la facture
- Suivi du traitement de la facture

Le + de la formation :

Vous saurez paramétrer votre fiche structure et faire la saisie complète d'une facture en mode portail.